BENGHABRIT EN PASSE DE GAGNER SON PARI

Bac, la dernière ligne droite

La fin sonne aujourd'hui pour l'édition du bac 2017. Une édition qui s'achève visiblement sans scandale mais qui a été marquée par la publication des sujets sur les réseaux sociaux après le début des épreuves.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Soulagement pour les candidats aux épreuves du baccalauréat et de leurs parents. C'est aujourd'hui que s'achève l'édition du bac 2017. C'est aussi la délivrance pour le ministère de l'Education qui doit être sur les nerfs depuis dimanche dernier, premier jour du début des épreuves.

Les candidats issus des filières littéraire, philo, mathématiques, gestion-économie ont achevé depuis hier leur série d'épreuves. Cependant, la semaine des épreuves du baccalauréat va se clôturer aujourd'hui avec les candidats des filières scientifiques et des langues étrangères qui passent leurs dernières épreuves.

Pour les scientifiques, ce sont les épreuves de l'histoire-géo et de philosophie qui vont marquer la fin du bac 2017, les candidats de la filière des langues étrangères doivent composer avec une troisième langue comme épreuve finale.

Le ministère de l'Education semble avoir réussi, jusqu'à hier en tout cas, à faire front à la fuite des sujets des épreuves du baccalauréat. Mais cette édition aura été marquée par la mise en ligne des sujets d'examens après quelques minutes du début des épreuves. Un phénomène de déstabilisation qui a duré tout au long des épreuves. Hier encore, les sujets de la philosophie et de la physique ont été mis en ligne, seulement dix minutes après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets de l'examen. Pourtant, depuis le deuxième jour des épreuves, le ministère de l'Education a opté pour la restriction de l'accès au réseau internet, une mesure qu'il a pourtant exclue. Mais, il a été finalement contraint de recourir à cette solution en raison de la large diffusion des sujets sur le net après leur distribution.

Photo : NewPress

Benghabrit a réussi à faire front à la fuite des sujets.

Cependant, la perturbation de l'accès au réseau internet via l'ADSL, la 3G ou la 4G, et le blocage des réseaux sociaux n'ont pas mis fin au problème.

Pour le ministère de l'Education, la mise en ligne des sujets après le début des épreuves, alors que les candidats étaient déjà en classe, n'a eu aucun impact sur le déroulement de l'examen.

Ce département a promis, toutefois, des sanctions à l'encontre des auteurs. Par ailleurs, le ministère de l'Education a enregistré 9 496 absences, au deuxième jour du bac.

Au total, 96 000 candidats se sont absentés durant les deux premiers jours des épreuves dont 98% sont des candidats libres.

Le ministère de l'Education a également enregistré 154 cas de tentatives de fraude durant cette période.

La ministre de l'Education qui ne s'est pas exprimée depuis le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat attendrait, selon son département, la fin des épreuves pour s'exprimer sur le déroulement de cette édition. Les résultats du bac seront affichés, au plus tard, le 15 juillet prochain.

S. A.

L'OPÉRATION SERA CONCRÉTISÉE MARDI PROCHAIN

L'APN finalise ses instances

C'est mardi prochain que les divers postes de responsabilité, 45, au sein des diverses instances de l'Assemblée populaire nationale seront officiellement pourvus lors d'une séance plénière.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Une séance de pure forme puisque la répartition de ces postes s'est effectuée la semaine dernière entre les groupes parlementaires majoritaires selon le second alinéa de l'article 13 de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, faute d'avoir pu s'entendre sur une liste commune comme le stipule le premier alinéa dudit article.

Une répartition qui a souri au FLN qui s'est vu octroyer la bagatelle de 18 postes (3 postes de vice-président de l'Assemblée, la présidence de cinq commissions, le poste de vice-président pour cinq autres commissions et celui de rapporteur pour cinq autres commissions), au RND qui a arraché trois postes de vice-président de l'APN, 4 postes de président de commission et autant de postes de vice-président et de rapporteur de commission, le MSP un poste de vice-président de l'assemblée, un poste de président de commission, un poste de vice-président de commission et un poste de rapporteur de commission au même titre que le groupe parlementaire des indépendants. Quant au TAJ, il s'est vu accorder le poste de président d'une commission, celui de vice-président d'une commission et, enfin, celui de rapporteur d'une troisième commission.

C'est ainsi qu'avant cette séance de vote prévue donc, mardi prochain, les 5 groupes parlementaires présents dans ces structures ont déjà pourvu pour certains d'entre eux, les postes qui leur sont revenus. A ce titre, le FLN, qui a préféré opter pour la désignation dans l'attente de la reprise du procédé de l'élection dès la seconde année de la législative qui vient de démarrer, a désigné ses représentants au sein du bureau de l'assemblée et ceux des bureaux des commissions permanentes. Hadj Laïb, Moussa Oudja, Djamel Bouras et Abdelkader Hadjoud seront les quatre vice-présidents FLN qui épauleront le président de l'Assemblée également issu, lui, de l'ex-parti unique.

Photo : NewPress

Les 5 groupes parlementaires présents ont déjà pourvu les postes qui leur sont revenus.

Pour la présidence des cinq commissions revenues au parti, la direction du FLN a choisi Abdelhamid Si-Affif qui revient ainsi à la tête de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration, Chérif Nezar pour la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, Toufik Torch pour la commission des finances et du budget, Mohamed Djahed pour la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement et Abdelouahid Bouabdallah pour la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle.

Quant aux postes de vice-président de commission, Nabila Benboulaid, Amel Guerroua, Mohamed Nadjem, Saida Mekki et Chaif Akkacha représenteront le FLN au sein respectivement des commissions des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, de la défense nationale, de la culture, de la communication et du tourisme et celle de la jeunesse et des sports et de l'activité associative.

La direction de l'ex-parti unique a également désigné comme rapporteurs de commissions Nora Boudaoud (commission des finances et du budget), Ahmed Chaâl (commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses), Belhadj Bensalem (commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement), Souad Tahar-Djebbar (commission de la défense nationale) et enfin Nabila-Ahlem Mohamed (commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire).

Le RND opte pour l'élection

L'ennemi-intime du FLN, le RND, a opté, lui, pour l'élection de ses représentants. Vote opéré mardi dernier et à l'issue duquel ont été élus vice-présidents de l'Assemblée, Boudjemaâ Tourchi, Amine Senoussi et Fouzia Bensahnoune, seule femme à seconder Said Bouhadja. Aussi, les postes de présidents de quatre commissions permanentes sont revenus respectivement à Messaoud Boudradji (commission de la défense nationale), Fouad Benmérabet (commission des affaires économiques, affaires, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification), à Larbi Hessafi (commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses) et à Ratiba Ayad (commission de la jeunesse et des sports et de l'activité associative).

Autres postes pourvus, ceux de vice-présidents des commissions des finances et du budget, de celle de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire, de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle et de celle des affaires juridiques et administratives et des libertés, revenus respectivement à Ferhat Chayekh, Hafnaoui Touir, Saad Zouitene et Yahia Kebir.

Par ailleurs, Mohamed Baba-Ali, Kamal Bouchoucha, Mourad Taoues et Asma Merouani ont été élus pour les postes de rapporteurs respectivement des commissions des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration, des transports et des télécommunications, de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, de la culture, de la communication et du tourisme.

TAJ, MSP et les indépendants en attente

Chez les autres groupes parlementaires qui siégeront dans ces instances de l'Assemblée, TAJ, MSP et indépendants, le choix ne semble pas encore être fait. A l'exception du poste d'adjoint de Said Bouhadja que le parti que préside Abderezzak Mokri a désigné en la personne de l'ancien ministre Smail Mimoun, le parti ayant arraché la présidence de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire au moment où le parti de Ammar Ghoul s'est vu attribuer le pilotage de la commission de la culture, de la communication et du tourisme et deux autres postes de vice-président et de rapporteur dans deux autres commission comme c'est le cas pour le MSP et le groupe parlementaire des indépendants.

M. K.